



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105911>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **24-105911**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de BAZAINVILLE

Correspondant : FEREDIE Daniel, Maire

Adresse : 25, Grand Rue, 78550 BAZAINVILLE

Coordonnées :

Téléphone : 0134942929

Télécopieur : 0134942928

Courriel : mairie@mairie-bazainville.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché public pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour des travaux de rénovation énergétique et aménagement de l'école maternelle pour la commune de BAZAINVILLE (78)

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché public est passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché de maîtrise d'oeuvre en application de l'article R2172-1 du code de la commande publique. Le marché objet de la présente consultation n'est pas alloti et n'est pas décomposé en tranches. Les lieux d'exécution des prestations/travaux et les caractéristiques des prestations attendues sont défini au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et au programme de l'opération. L'ouvrage à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages bâtiment en réutilisation ou réhabilitation. L'enveloppe prévisionnelle est estimée à 334 000,00 euros HT. Le marché ne prévoit pas de prestations supplémentaires éventuelles. En application de l'article R2151-8-2° du code de la commande publique, l'acheteur refuse la présentation d'offres comportant une variante. Le marché ne comporte pas de variante obligatoire

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La présente consultation a pour objet un marché public de services pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour des travaux de rénovation énergétique et aménagement de l'école maternelle pour la commune de BAZAINVILLE (78). Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et le programme de l'opération décrivent le contenu des

missions à réaliser. Eléments de mission: AVP, PRO/DCE, ACT, VISA, DET, AOR. La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est définie à l'acte d'engagement. L'exécution des prestations débute à compter de la notification du marché. Les travaux de cette opération seront réalisés à compter de : décembre 2024 suivant le planning à établir par le Maître d'oeuvre désigné, en accord avec le Maître d'Ouvrage. Aucune prolongation du délai d'exécution ne sera accordée par le pouvoir adjudicateur

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : DEPARTEMENT, REGION IdF, ETAT. Financement sur fonds propres / budget général. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes selon préconisations énumérées au CCAP. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre au regard des sous-critères suivants:-Qualification de spécialisation du prestataire dans le domaine objet du marché; -La méthodologie (méthodologie d'exécution des études préalables aux travaux, répartition des missions dans le groupement d'opérateurs, modalités de restitution à la maîtrise d'ouvrage, modèle de livrable); -Cohérence et répartition des honoraires; -Fourniture d'un planning cohérent et respectueux du planning d'exécution avec les échéances définies au C.C.T.P (voire optimisation proposée par le prestataire); - L'organisation et les moyens humains (effectif, compétences et qualifications des intervenants, compétences et qualification de l'interlocuteur privilégié) : 60%
- Offre financière : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 22/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-005

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/> Code NUTS : FR103 Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139205487Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif inter-départemental de règlement amiable des différends ou litiges, Préfecture de la Région Ile-de-France, 5, Rue Leblanc 75911 PARIS Cedex Tél : 0182524267 Fax : 0182524295Mel : ccira@paris-idf.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Une visite sur site est possible. Chaque candidat doit prendre contact pour un rdv par téléphone au jour et heure d'ouverture de la Mairie de BAZAINVILLE. Les coordonnées sont indiquées dans le RC. L'acheteur prévoit de négocier, mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2123-5 du code de la commande publique. Si l'acheteur met en oeuvre les négociations, il envisage de les mener avec les 3 candidats ayant remis

les meilleures offres. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2024